



Budget 2024

Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

Données de base:	2022
Année de référence	2023
Auteur	Marlène Marzano
Elaboré le	14.10.2023

1. Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

b) Fonctions (anc. tâches)	Ancien: 3 chiffres Nouveau: 4 chiffres
c) Groupes de matières (anc. natures)	Ancien: 3 chiffres Nouveau: 4 chiffres

1.1 Généralités

Le budget 2024 a été établi en application du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), conformément à l'article 70 de la loi sur les communes (LCo; RSB 170.11).

1.2 Terminologie

Le passage au MCH2 entraîne en particulier les changements terminologiques suivants:

<i>MCH1</i>	<i>MCH2</i>
Classification par tâches	Classification fonctionnelle
Compte de fonctionnement	Compte de résultats
Dépréciations complémentaires	Amortissements supplémentaires
Engagements	Capitaux de tiers
Fortune nette	Excédent du bilan

1.3 Plan comptable

Le plan comptable selon le MCH2 est à la fois plus complet et plus détaillé qu'avec le MCH1. La numérotation des comptes a elle aussi été étendue:

Comptes du bilan	Ancien: 4 chiffres + subdivision à deux chiffres Nouveau: 5 chiffres + subdivision à deux chiffres
Fonctions (anc. tâches)	Ancien: 3 chiffres Nouveau: 4 chiffres
Groupes de matières (anc. natures)	Ancien: 3 chiffres Nouveau: 4 chiffres

Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

1.4 Amortissements

1.4.1 Patrimoine administratif existant (ch. 4.1.1 à 4.1.4 des dispositions transitoires de l'OCo)

Le patrimoine administratif existant au 1^{er} janvier 2018 est repris à sa valeur comptable dans le MCH2:

Le patrimoine administratif existant (état prévisible) de CHF 164'540.33 et 25'460.97

est amorti

dans un délai de 8 ans

Il est donc amorti de manière linéaire à partir de l'exercice 2018 et

jusqu'à la fin de l'exercice 2026.

Le taux d'amortissement annuel qui en résulte est de

12.50%

soit

CHF

20'567.54 et 3'182.62

1.4.2 Nouveau patrimoine administratif

S'agissant des éléments intégrés dans le patrimoine administratif après l'introduction du MCH2, les amortissements planifiés sont calculés selon les catégories d'immobilisations et les durées d'utilisation (annexe 2 Oco). Le patrimoine administratif est amorti de manière linéaire, en fonction de la durée d'utilisation.

Le nouveau véhicule acheté en 2018 est amorti à raison de 10% sur 10 ans selon les nouvelles directives ci-dessus.

1.5 Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif

Le syndicat inscrit les dépenses d'investissement au compte de résultats jusqu'à concurrence de 25'000 francs (au plus jusqu'aux limites d'inscription à l'actif au sens de l'art. 79a OCo) . Il suit à cet égard une pratique constante.

Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

2. Commentaires

Le Syndicat présente un budget 2024 avec un excédent de charges de CHF 18'434.73 avant la répartition du déficit aux communes membres, selon la clé de répartition habituelle en référence au règlement d'organisation art. 50 al.3. Pour arriver au résultat annuel du budget équilibré à 0 les communes couvrent les charges à raison de Fr. 12'748.88 pour Plateau de Diesse et Fr. 5'685.85 pour Nods.

Les dépenses pour 2024 qui présentent des écarts plus ou moins importants par rapport au budget 2023 et aux comptes 2022 vous sont détaillées ci-dessous.

La commission du feu s'est réunie fin août 2023 afin d'établir un budget en tenant compte des formations qui doivent être suivies, du matériel à acheter et des entretiens périodiques. Les comptes de recettes ont été adaptés en fonction du bouclage 2022 et des chiffres 2023 déjà connus.

1506.3000.00	Trait. indem. jetons de présence	Diverses commissions, séances syndicat, cdt	Fr. 14'910.-	= budget 2023 + comptes 2022
1506.3010.00	Trait. du personnel adm. et d'exploitation	exercices du corps, exercices PAR, petites interventions.	Fr. 39'075.-	+ budget 2023 et comptes 2022
1506.3010.01	Autres traitements ou indemnités	Fonctions, responsabilités	Fr. 26'700.-	+ budget 2023 et comptes 2022
1506.3099.00	Autres charges de personnel	visites médicales, divers soupers, (collations ex. et interv. EM demande augmentation 500.-)	Fr. 8'700.-	+ budget 2023 et comptes 2022
1506.3110.00	Meubles et appareils de bureau	nouvel ordinateur secrétariat nécessaire. Pas de nouveaux vestiaires en 2024.	Fr. 1'200.-	+ comptes 2022 '- budget 2023
1506.3111.00	Machines, appareils et véhicules (outils)	Matériel PAR, pager, garniture radio, cônes, bâtons lumineux	Fr. 7'916.-	+ budget 2023 '- comptes 2022
1506.3138.00	Cours	poste toujours très conséquent pour les formations. Cours de base, formation chauffeur, cours chefs d'interventions, cours régionaux	Fr. 22'200.-	+ budget 2023 et comptes 2022
1506.3151.00	Entretien de machines, appareils, outils	lavages chimiques, réparations tenues, révisions bouteilles, révisions appareils PAR, service compresseur.	Fr. 14'669.-	+ budget 2023 et comptes 2022
1506.3151.01	Entretien véhicules	services pour tous les véhicules, modifications et aménagements divers.	Fr. 17'000.-	'- Budget 2023 + comptes 2022

Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

1506.3160.00	Loyers	loyers actuels car nouvel hangar dès 2025, sauf si entrée possible avant.	Fr. 9'342.-	'- Budget 2023
1506.3300.60	Amortissements planifiés, immob. corp. PA du compte général	amortissement motopompe, véhicule PR(plato52), véhicule T6 (plato51)	Fr. 26'179.38	+ comptes 2022
1506.3300.90	Amortissements PA existant	amortissement TP et VW T5 (plato 53) juqu'en	Fr. 23'750.15	=

1506.3406.00	Intérêts passifs	intérêt du prêt Postfinance	Fr. 1'050.-	= comptes 2022
Recettes	augmentations dans les taxes d'exemption et les subventions selon les comptes 2022			
1506.4240.00	Taxe d'utilisation et taxes pour prestations à des tiers	Interventions refacturées	Fr. 16'900.-	+ budget 2023 '- comptes 2022
1506.4632.00 1506.4632.01	Subventions des communes	excédent de charges pour les communes (Plateau 69.54237%, Fr. 12'748.88 et Nods 30.45763% Fr. 5685.85) pour arriver à un résultat équilibré à 0 :		

Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

3.1 Vue d'ensemble

	Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022
Résultat annuel CR, compte global			
Résultat annuel, financements spéciaux			
Revenu de l'impôt des personnes physiques			
Revenu de l'impôt des personnes morales			
Taxe immobilière			
Investissements nets			

Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

3.2.1 Résultat compte global

		Budget 2024	Budget 2023	Année 2022
30	Charges de personnel	90 635.00	87 210.00	70 821.90
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	110 670.20	155 714.20	101 456.57
33	Amortissements du patrimoine administratif	49 929.53	49 929.53	37 829.53
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux			
36	Charges de transfert			21 972.95
37	Subventions à redistribuer			
	Total Charges d'exploitation	251 234.73	292 853.73	232 080.95
40	Revenus fiscaux			
41	Revenus régaliens et de concessions			
42	Taxes	205 900.00	200 600.00	205 175.95
43	Revenus divers			
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			
46	Revenus de transfert	46 384.73	96 533.73	27 955.00
47	Subventions à redistribuer			
	Total Revenus d'exploitation	252 284.73	297 133.73	233 130.95
	Résultat provenant des activités d'exploitation	1 050.00	4 280.00	1 050.00
34	Charges financières	1 050.00	4 280.00	1 050.00
44	Revenus financiers			
	Résultat provenant de financements	-1050	-4280	-1050
	Résultat opérationnel	0.00	0.00	0.00
38	Charges extraordinaires			
48	Revenus extraordinaires			
	Résultat extraordinaire			
	Résultat annuel	0.00	0.00	0.00

Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

3.2.2 Compte d'investissement

		Budget 2024	Budget 2023	Année 2022
50	Immobilisations corporelles			40 330.05
51	Investissements pour le compte de tiers			
52	Immobilisations incorporelles			
54	Prêts			
55	Participations et capital social			
56	Subventions d'investissement propres			
57	Subventions d'investissement à redistribuer			
	Total dépenses d'investissement			40 330.05
60	Report d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier			
61	Remboursements			
62	Report d'immobilisations incorporelles			
63	Subventions d'investissement acquises			
64	Remboursement de prêts			
65	Report de participations			
66	Remboursement de subventions d'investissement propres			
67	Subventions d'investissement à redistribuer			
	Total recettes d'investissement			
	Investissements net (-) / Excédent de recettes (+)			-40 330.05

Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

Plan d'investissement

							Investissements															
en milliers							2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	après 2034	Durée	Mise en service	Sans amortissement	
Fct	Description	Code	Priorité	Valeur brute	Subvention / participation	Valeur nette du crédit																
Immobilisations corporelles du PA																						
1506	Véhicule CI		P3 - Souhaitable	40	x	40				40								10	2027			
1506	Véhicule transport Plato 53		P3 - Souhaitable	80	x	80						80						10	2029			
1506	Appareils PR		P3 - Souhaitable	30	x	30			30									10	2025			
1506	Tonne-pompe		P3 - Souhaitable	600	x	600							600					20	2031			
1506	Compresseur pour bteilles PR		P2 - Nécessaire	30	x	30	30											10	2023			
1506	Remplacement véhicule PR		P3 - Souhaitable	160	x	160		160										10	2024			
Immobilisations incorporelles du PA																						
Immobilisations financières du PA																						
Immobilisations corporelles du PF																						
Immobilisations incorporelles du PF																						
	Totaux			940	0	940	30	160	30	0	40	0	80	0	600	0	0	0				

Etat
 E1 - Planifié
 E2 - Adopté
 E3 - En construction
 E4 - Achevé

Priorité
 P1 - Indispensable
 P2 - Nécessaire
 P3 - Souhaitable

Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

3.2.3 Résultat du financement

		Budget 2024	Budget 2023	Année 2022
Résultat Compte global	90			
Amortissements du patrimoine administratif	33 +	49 929.53	49 929.53	37 829.53
Attributions aux fonds et financements spéciaux	35 +			
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	45 -			
Rectifications, prêts PA	364 +			
Rectifications, participations PA	365 +			
Amortissements, subventions d'investissement	366 +			
Attributions aux capitaux propres	389 +			
Revalorisations PA	4490 -			
Autofinancement		49 929.53	49 929.53	37 829.53

Investissements nets

Dépenses d'investissement	59
Recettes d'investissement	69

Investissements nets

(+ = excédent de financement / - = découvert de financement)

Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

4.1 Compte de résultat selon les natures

	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges						
30 Charges de personnel	90 635.00		87 210.00		70 821.90	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	110 670.20		155 714.20		101 456.57	
33 Amortissements du patrimoine administratif	49 929.53		49 929.53		37 829.53	
34 Charges financières	1 050.00		4 280.00		1 050.00	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux						
36 Charges de transfert					21 972.95	
37 Subventions à redistribuer						
38 Charges extraordinaires						
39 Imputations internes						
3 Total Charges	252 284.73		297 133.73		233 130.95	
Revenus						
40 Revenus fiscaux						
41 Revenus régaliens et de concessions						
42 Taxes		205 900.00		200 600.00		205 175.95
43 Revenus divers						
44 Revenus financiers						
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux						
46 Revenus de transfert		46 384.73		96 533.73		27 955.00
47 Subventions à redistribuer						
48 Revenus extraordinaires						
49 Imputations internes						
4 Total Revenus		252 284.73		297 133.73		233 130.95
Clôture						
90 Clôture du compte de résultats						
Totaux	252 284.73	252 284.73	297 133.73	297 133.73	233 130.95	233 130.95

Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

4.2 Aperçu du compte de résultats selon les fonctions

	Budget 2024		Budget 2023		Année 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale Excédent de charges						
1 Ordre et sécurité publics, défense Excédent de charges	252 284.73	252 284.73	297 133.73	297 133.73	233 130.95	233 130.95
2 Formation Excédent de charges						
3 Culture, sports et loisirs, Eglises Excédent de charges						
4 Santé Excédent de charges						
5 Sécurité sociale Excédent de charges						
6 Transports et télécommunications Excédent de charges						
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire Excédent de charges						
8 Économie publique Excédent de charges						
9 Finances et impôts Excédent de charges						
Totaux Excédent de charges	252 284.73	252 284.73	297 133.73	297 133.73	233 130.95	233 130.95

Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

7 Proposition de décision

d) Approbation du budget 2024, qui se compose comme suit:

		Charges	Revenus
Compte global	CHF	252284.73	252284.73
Excédent de charges	CHF		
Compte général	CHF	252284.73	252284.73
Excédent de charges	CHF		

Il est proposé aux assemblées communales d'approuver le budget.

Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

Dominique Sunier
Président

Marlène Marzano
Secrétaire

Marlène Marzano
Admin. des finances

Prêles, le 4 octobre 2023

8 Approbation du budget

L'organe compétent de Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse a approuvé le budget de 2024 en date du 04.10.2023

Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse , le 04.10.2023

Dominique Sunier
Président

Marlène Marzano
Secrétaire

Marlène Marzano
Adm. des finances

Prêles, le 4 octobre 2023



MCH2

Compte de résultats

	Budget 2024		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1 Service du feu	251 234.73	252 284.73	292 853.73	297 133.73	236 243.72	220 610.00	210 108.00	211 158.00
15 Service du feu	251 234.73	252 284.73	292 853.73	297 133.73	236 243.72	220 610.00	210 108.00	211 158.00
150 Service du feu								
1506 Service du feu, organisation régionale	<u>251 234.73</u>	<u>252 284.73</u>	<u>292 853.73</u>	<u>297 133.73</u>	<u>236 243.72</u>	<u>220 610.00</u>	<u>210 108.00</u>	<u>211 158.00</u>
1506.3000.00 Trait.indem.journal.jetons de présence membres aut. et commissions	14 910.00		14 910.00		8 440.00		6 000.00	
1506.3010.00 Traitements du personnel adm et d'exploit.	39 075.00		38 350.00		39 840.00		36 665.00	
1506.3010.01 Autres traitements ou indemnités	26 700.00		26 300.00		28 480.00		21 078.20	
1506.3050.00 Cotisations AVS,AI,APG,AC de l'employeur, frais adm.	1 150.00		1 150.00		1 162.50		1 198.80	
1506.3053.00 Cotisations de l'employeur aux ass. acc.	100.00		100.00		100.00		100.00	
1506.3090.00 Formation et perfectionnement du personnel	0.00		0.00		0.00		0.00	
1506.3099.00 Autres charges de personnel	8 700.00		6 400.00		7 000.00		5 779.90	
1506.3100.00 Matériel de bureau	1 100.00		1 100.00		1 100.00		1 109.05	
1506.3101.00 Matériel d'exploitation (carburant)	2 600.00		3 000.00		1 800.00		2 861.55	
1506.3109.00 Autres charges de matériel et de marchandises	2 000.00		2 000.00		2 000.00		1 843.75	
1506.3110.00 Meubles et appareils de bureau	1 200.00		18 000.00		0.00		0.00	
1506.3111.00 Machines, appareils et véhicules (outils)	7 916.00		7 076.00		18 858.00		21 020.56	
1506.3112.00 Vêtements, linge	15 500.00		22 800.00		18 400.00		12 007.95	
1506.3130.00 Prestations de services de tiers (tél,frais port,bnq,postaux)cotisations	5 840.00		5 490.00		5 440.00		3 062.75	
1506.3134.00 Ass. choses, RC véhicules	8 008.20		8 056.20		8 610.00		7 801.60	
1506.3138.00 Cours organisés par la collectivité, formation sapeurs-pompiers	22 200.00		21 250.00		23 130.00		15 585.00	
1506.3151.00 Entretien de machines,appareils,véhicules et outils	14 669.00		10 120.00		9 985.00		9 186.51	
1506.3151.01 Entretien véhicules	17 000.00		18 270.00		14 700.00		11 317.40	
1506.3158.00 Entretien des immob. incorporelles	745.00		745.00		760.00		662.75	
1506.3160.00 Loyers et fermages des biens-fonds	9 342.00		34 707.00		9 414.00		9 342.00	
1506.3180.00 Rectifications sur créances (ducroire)	0.00		0.00		0.00		0.00	
1506.3181.00 Pertes sur créances effectives	0.00		0.00		0.00		3 621.00	
1506.3199.00 Autres charges d'exploitation	2 550.00		3 100.00		3 200.00		2 034.70	
1506.3300.60 Amortissements planifiés, immob. corp. PA du compte général	26 179.38		26 179.38		10 074.07		14 079.38	
1506.3300.90 Amortissements planifiés, immob. corp. PA existant du compte général	23 750.15		23 750.15		23 750.15		23 750.15	
1506.3301.00 Amortissements non planifiés, immob. corp	0.00		0.00		0.00		0.00	

